

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 11 (1899)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Union internationale de photographie  
**Autor:** A.D.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-525627>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Union internationale de photographie.

VII<sup>e</sup> SESSION, TENUE A HAMBOURG DU 25 AU 30 AOUT 1899.

**E**'UNION internationale de photographie s'est réunie, pour sa VII<sup>e</sup> Session, à Hambourg, sur l'invitation qui avait été faite à l'Union, au nom de la Société des amateurs photographes de Hambourg, par M. Jühl, son Président.

L'Allemagne, la Belgique, la Hollande y étaient représentées par un assez grand nombre de membres des diverses Sociétés de ces pays, la France, par suite de l'absence de quelques-uns de ses délégués qui se sont excusés par lettre, ne comptait que quatre représentants : MM. Ballagny, Bucquet, Davanne et Lagrange.

La première réunion de la session eut lieu le 25 août à 11 h. 30 sous la présidence de M. Maës.

M. Jühl, au nom de la Société des Amateurs photographes de Hambourg, souhaite la bienvenue aux membres présents. Il remercie l'Union internationale d'avoir bien voulu choisir la ville de Hambourg pour sa VII<sup>e</sup> Session ; elle y trouvera, dit-il, la plus cordiale hospitalité ; il remercie également les Sociétés de Kiel et de Lübeck qui ont activement participé à l'organisation de la session.

M. Maës, Président de l'Union internationale, adresse à M. Jühl les remerciements de l'Union pour la réception si gracieuse qui lui est faite par la Société photographique de Hambourg et il déclare ouverte la VII<sup>e</sup> Session de l'Union internationale de photographie.

Après avoir donné connaissance des lettres de MM. Pector, le général Sebert, de Saint-Senoch, Dulieux, Fabre, Casier, Vanderkindere, Paul Naudot, Paul Bourgeois, qui s'excusent de ne pouvoir participer aux travaux de l'Union, M. le *Président* dit qu'il y a lieu de procéder à la nomination du bureau. MM. *Bucquet et Lagrange* proposent de maintenir en fonction le bureau actuel ; cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le bureau est constitué comme suit :

*Président* : M. Maës, Belgique.

*Vice-Présidents* : M. le capitaine Abney, Angleterre.

M. Davanne, France.

M. Jühl, Allemagne.

*Secrétaire général* : M. Ch. Puttemans, Belgique.

M. *Maës*, en son nom et au nom de ses collègues, remercie l'assemblée de cette nouvelle preuve de confiance, puis il met en délibération la première question de l'ordre du jour portant sur les dimensions des plaques employées en photographie.

Ces dimensions intéressent le format, la précision du format, l'épaisseur des verres.

Pour le format, M. *Davanne* demande l'approbation nouvelle des résolutions du Congrès de Paris (1889) et le renvoi de cette question, s'il y a lieu, au Congrès général qui se tiendra à Paris en 1900 ; il espère qu'un grand nombre de membres de l'Union viendront y prendre part. M. le D<sup>r</sup> *Blochmann*, de Kiel, partage l'opinion de M. *Davanne* et dit qu'il faut maintenir les formats adoptés par les Congrès précédents et notamment ceux dont le rapport est de 3 sur 4 pour les côtés du rectangle.

Pour la précision du format, M. *Balagny* rappelle ce qui a été décidé relativement au jeu que doivent présenter les plaques dans les châssis ; M. *Davanne* pense que les di-

mensions des plaques doivent avoir la plus grande précision possible et que la tolérance doit porter principalement sur les châssis : c'est aux fabricants qu'il appartient surtout de donner le jeu nécessaire à un bon fonctionnement.

Il est alors donné lecture des décisions prises à Paris en 1889, lesquelles fixent la tolérance des plaques à 1 % dans les deux sens et il est décidé qu'il n'y a pas lieu de demander la modification de ces dispositions.

Relativement à l'épaisseur des verres, M. *Maës* demande que, pour les dimensions  $9 \times 12$  et au-dessous, cette épaisseur ne dépasse pas 1 mm. ; pour la dimension  $13 \times 18$  et au-dessous, 1,5 mm. et 2 mm. pour les dimensions supérieures. MM. *Balagny* et *Bucquet* font remarquer que l'épaisseur de 1 mm. est trop faible et qu'il y a danger de casser les verres notamment avec les appareils à sac. Plusieurs membres présents demandent que la question soit examinée sur des spécimens d'épaisseurs diverses, elle est renvoyée à la séance suivante (disons de suite que dans cette séance on a adopté la proposition de fixer les épaisseurs de plaques à 1 mm. jusqu'à la dimension  $9 \times 12$  ; 2 mm. jusqu'à  $13 \times 18$  et 3 mm. pour les dimensions supérieures).

Un échange de vues s'établit ensuite au sujet de l'emballage des plaques ; M. *Maës* demande, pour les petites dimensions, des boîtes de deux douzaines ; M. *Bucquet* est d'avis de conserver les boîtes d'une douzaine ; M. *Daranne* demande que, quel que soit le nombre de plaques dans la boîte, celles-ci soient toujours séparées par paquets de six, qu'il ne soit intercalé aucun papier en contact avec les surfaces sensibles, que les papiers qui enveloppent les paquets soit imperméables, pour éviter autant que possible les actions atmosphériques qui entraînent les altérations et que, pour les grands formats, chaque boîte ne soit que de six glaces. Ce sont du reste, à peu près, les habitudes courantes.

MM. *Maës* et *Devil* demandent que la date de fabrication soit indiquée sur les boîtes. M. *Puttemans* pense que le résultat serait illusoire, car souvent, pour éviter des difficultés de douane, c'est le marchand lui-même qui colle les étiquettes sur les boîtes ; M. *Davanne* propose alors que la date de fabrication soit indiquée à l'intérieur des boîtes, tout en reconnaissant que cette indication peut soulever des difficultés commerciales, dont il est nécessaire de tenir compte.

Pour la question des formalités de douane, M. *Davanne* donne lecture des résolutions prises par le Congrès de Paris (1889), et propose que l'on s'en tienne à son exécution.

M. *Bucquet* fait observer que, pour les petits colis de surfaces sensibles, on peut toujours expédier par poste, ce qui évite le passage en douane ; et il ajoute, d'accord avec M. *Balagny*, que la circulation des surfaces sensibles sous enveloppe fermée d'une certaine façon est autorisée par l'Administration française.

La question de l'étalonnage des écrans colorés proposée par M. *Pector* est considérée comme très intéressante et renvoyée à l'étude du Congrès de Paris en 1900.

Dans cette même séance, sur la proposition de M. *Maës*, appuyée par M. *Bucquet* et par les membres présents, il a été pris une décision très importante pour l'Union internationale. Un nouveau journal photographique, *La Camera obscura*, qui se publie en quatre langues, a offert d'être l'organe de l'Union ; M. *Bucquet* demande que, dans le cas où cette offre serait acceptée, les communications officielles de l'Union soient publiées sous une forme condensée, dans les quatre langues ; la proposition de M. *Maës* et de M. *Bucquet* est acceptée sous certaines conditions à examiner par le bureau<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'accord ayant été fait depuis entre le bureau de l'Union internationale et la direction du journal *La Camera obscura*, ce journal devient l'organe officiel de l'Union internationale et est servi à tous ses membres.

La question de dimension des plaques revient à l'ordre du jour à propos des épreuves pour projections que certains journaux photographiques allemands voudraient voir porter à cm. 0,09 × 0,12 cm. M. Puttemans rappelle les résolutions prises au Congrès de Paris (1889) et de Bruxelles (1891) et en demande le maintien ; les dimensions plus élevées présentent de nombreux inconvénients ; MM. *Davanne* et *Bucquet* appuient énergiquement la motion de M. Puttemans qui insiste auprès des membres de la Société photographique de Hambourg pour qu'ils fassent de la propagande pour le maintien des dimensions actuelles.

M. *Bucquet* annonce que le Photo-Club de Paris met ses locaux à la disposition de l'Union pour la Session de 1900 ; M. *Davanne* fait la même déclaration au nom de la Société française de photographie.

La dernière séance de la Session a eu lieu le 28 août. Après diverses observations relatives aux réunions de l'Union, M. *Goerz* dit qu'il lui semble difficile que l'Union tranche diverses questions dans lesquelles les fabricants sont intéressés : tels sont les systèmes employés pour les ouvertures des diaphragmes et les dimensions des plaques. M. *Davanne* répond qu'il y a certainement lieu de tenir compte de l'avis des fabricants et il cite le Syndicat des fabricants d'appareils qui fonctionne à Paris et rend de très utiles services ; d'ailleurs, dit-il, les fabricants peuvent toujours se faire représenter aux Sessions et Congrès par leurs délégués, mais ces questions doivent être considérées sous deux points de vue : l'intérêt général de la photographie et de tous ceux qui s'en occupent et l'intérêt particulier du ou des fabricants souvent créé par un esprit de concurrence et quelquefois nuisible à l'intérêt général. Les Congrès et Sessions doivent, à son avis, s'occuper des intérêts généraux, favoriser et adopter tout ce qui peut leur

être utile et s'opposer énergiquement aux intérêts particuliers qui pourraient leur être contraires.

M. *Davanne* demande que les vœux des Congrès de 1889 et 1891, relatifs à la protection des œuvres photographiques, soient renouvelés et appuyés par la Session de 1899 et il les rappelle en ces termes :

« Les œuvres photographiques doivent être protégées par les mêmes lois qui protègent ou protégeront les œuvres du dessin, de la gravure en creux ou en relief et de la lithographie. »

Pour les questions de propriété artistique, M. *Davanne* demande également la confirmation des vœux exprimés dans les Congrès précédents, savoir :

« La propriété matérielle du phototype (cliché) appartient à qui l'a fait ou fait faire par ses sous-ordres.

« Le droit d'en permettre l'emploi appartient à qui l'a commandé et payé.

« Le droit de destruction du phototype appartient indifféremment et séparément à qui l'a commandé et à qui l'a exécuté ou fait exécuter par ses sous-ordres. »

Relativement aux autres droits, M. *Davanne* ajoute les propositions suivantes dont il demande l'étude préalable pour être soumises aux Congrès de photographie, de propriété artistique et de propriété industrielle qui se tiendront à Paris en 1900 :

« 1<sup>o</sup> Le modèle d'un portrait, sauf conventions contraires, expresses ou tacites, a toujours le droit d'en empêcher ou d'en arrêter le tirage sauf indemnité s'il y a lieu ;

« 2<sup>o</sup> Les groupes ou scènes de genre ne sont considérés comme des portraits qu'autant que cela résulte de l'intention de l'auteur. Les unités détachées d'un groupe deviennent des portraits ;

« 3<sup>o</sup> Lorsque les épreuves de portraits sont éditées commercialement, les règles d'édition et de reproduction sont

celles applicables aux œuvres du dessin, de la gravure, de la lithographie. »

« Le propriétaire d'une œuvre photographique, portrait ou autre, ne peut en faire, faire faire, permettre d'en faire la reproduction en un format quelconque, par un procédé quelconque, que pour son usage personnel et non pour un profit commercial quelconque. Dans ce dernier cas, il lui faut l'assentiment des ayants-droit. »

Un échange de vues s'établit sur cette question si complexe entre MM. Davanne, Bucquet, Goerz et Balagny.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Maës, Président, au nom de l'Union internationale de photographie, remercie chaleureusement la Société photographique de Hambourg et particulièrement MM. Jühl et Muller qui se sont dévoués avec tant de succès à l'organisation de cette session dont il prononce la clôture.

\* \* \*

Dans l'après-midi qui suivit l'ouverture de la Session tenue à Hambourg par l'Union internationale de Photographie, la Société des amateurs photographes de cette ville inaugura, sous la présidence de M. Jühl, sa septième Exposition d'Art photographique.

Après une allocution sur l'Art en Photographie adressée aux nombreuses personnes présentes, M. Jühl fit les honneurs de l'Exposition à M. Maës, Président de l'Union internationale, et aux membres de l'Union qui l'accompagnaient.

Nous laissons à notre excellent collègue M. Bucquet, Président du Photo-Club de Paris, le soin de faire ressortir le mérite des œuvres exposées ; nous dirons seulement, ce qu'il ne dirait pas, le plaisir que nous avons eu à retrouver *Un coin d'étang* et *Dans la clairière*, par M<sup>le</sup> Bucquet et *Les couchers de Soleil à Trouville*, ainsi que quelques numéros de cette spirituelle collection de types qu'il a saisis

sur le vif dans les rues de Paris et dont il nous avait montré les très intéressantes projections ; nous avons constaté que ces épreuves du Président du Photo-Club de Paris avaient toute la netteté désirable et exigible ; en effet, lorsqu'il s'agit d'images de petit format qui doivent être mises sous les yeux ou d'épreuves destinées soit à l'agrandissement, soit aux projections, cette qualité première de l'épreuve photographique doit être soigneusement recherchée et le flou si cher à quelques partisans déterminés deviendrait une aberration.

Après l'Allemagne qui comptait 64 exposants, venait la France qui en comptait 22, puis la Belgique 7, etc., en tout 119, réunissant un total de 750 cadres.

L'ensemble de cette Exposition ressemblait beaucoup à celle que le Photo-Club organise chaque année à Paris, avec, peut-être, un peu plus d'exagération dans le parti pris de faire disparaître de l'image présentée tout ce qui rappelle son origine photographique ; il semble que sous une impulsion d'actualité, que l'avenir modifiera probablement, certains exécutants renient les moyens qu'ils emploient pour arriver à des résultats dont souvent la bizarrerie étonne plus qu'elle ne charme.

Nous ne nous reconnaissions pas le droit de juger, mais seulement d'apprécier à notre point de vue personnel toutes ces tendances, tous ces essais nouveaux dont quelques-uns ont produit, entre des mains habiles, des effets très remarquables ; nous voulons seulement tâcher de réagir contre l'engouement et les excès et répéter à satiété que la Photographie dans son ensemble est un admirable procédé dont les plus belles, les plus grandes applications relèvent de la Science et de l'Art, auxquels elle doit apporter des documents d'une netteté et d'une précision indiscutables ; que c'est toujours vers ce but que doivent tendre tous les perfectionnements des instruments et des méthodes, que l'art photographique tel qu'on le comprend actuellement n'est

qu'une de ses nombreuses branches, que les adeptes de cette modification de l'Art peuvent se permettre toutes les fantaisies ; liberté entière pour celui qui emploie les instruments et les méthodes photographiques de les utiliser suivant sa fantaisie, mais il faut se garder de les fausser et volontiers nous dirions que la Photographie est aux arts graphiques ce qu'un orchestre complet ou un magnifique orgue est à l'art musical ; nous y retrouvons presque tous les moyens d'exécution, seulement il ne faut pas jouer faux.

L'après-midi du 26 août fut consacré à une promenade dans le port et les bassins qui en dépendent, un vapeur fréqué spécialement reçut les membres de l'Union et, sous la conduite de M. Bucheister, Directeur des travaux maritimes du Gouvernement, auquel nous adressons nos plus vifs remerciements, nous avons circulé dans les nombreux bassins de Hambourg vers lesquels convergent tout le commerce et le transit de l'Allemagne. Une véritable flotille de remorqueurs assure l'important mouvement du port, le sillonne en tous sens et convoie par l'Elbe les vaisseaux, les chalands, tandis que les voies ferrées amènent et emmènent d'incessants et interminables trains de marchandises.

Après avoir visité les vastes chantiers de construction de MM. Bloh et Wess, nous rentrons, regrettant de n'avoir été que quelques Français pour constater cet immense mouvement commercial et pour profiter de cette grande leçon de choses.

La journée sans séance du dimanche avait été préparée pour une longue promenade ; à 10 h., un vapeur ayant à bord un excellent orchestre et d'abondantes provisions nous faisait descendre l'Elbe sur lequel nous constatons toujours cet important mouvement commercial que l'on retrouve sur tous les grands fleuves de l'Allemagne. Un assez grand nombre de dames et demoiselles avaient accompagné les membres de leur famille et, peu de temps après le départ, elles nous faisaient les honneurs de sandwichs de tous gen-



Phototype P. Odier, Genève.

À ZINAL

Phototypie J. Royer, Nancy.

res pour nous permettre d'attendre l'arrivée à Buxtehude.

Buxtehude est une petite ville située sur un affluent de l'Elbe si étroit que notre bateau n'eût pu y tourner, mais si pittoresque que les rives ont été continuellement le point de mire des objectifs.

Après un excellent dîner suivi de promenades et après quelque attente, car il fallait que la marée pût donner la hauteur d'eau nécessaire, le vapeur vira dans le petit port et reprit sa route vers Hambourg où nous arrivâmes assez tard le soir, non sans avoir retrouvé les réconfortants sandwiches, et l'orchestre dont les valses entraînantes furent mises à profit sur le pont par la jeunesse des excursionnistes.

La matinée de lundi fut consacrée à la séance de clôture de la Session ; les questions de quelque importance furent renvoyées au Congrès international qui doit se tenir à Paris en 1900 et le Président, M. Maës, déclara la Session close.

Dans l'après-midi nous visitâmes la ville sous la conduite des Membres de la Société photographique de Hambourg qui avaient mis leurs voitures particulières à notre disposition, et le soir eurent lieu chez Pforte, le restaurateur en vogue, le banquet et les toasts traditionnels de clôture ; la Session était terminée.

Mais il restait à faire deux très intéressantes excursions : celle de Kiel et celle de Lübeck.

Partis à 9 h. le mardi matin nous arrivons à Kiel à 11 h. Malheureusement la pluie s'est mise de la partie et elle assombrit un peu notre journée.

La Société photographique de Kiel nous attendait à la gare pour nous conduire à bord du vapeur qui nous était spécialement destiné. Après avoir traversé dans une brume pluvieuse les importants bassins du port, nous arrivons aux écluses du grand canal qui fait communiquer la Baltique et la mer du Nord sans sortir de l'Empire allemand et qui permet à la marine de guerre de se porter à volonté sur l'un

ou l'autre point ; ce canal, en effet, a la profondeur voulue pour que les cuirassés puissent le franchir et les ponts qui relient les deux rives ont assez de hauteur pour les laisser passer. Après le parcours nécessaire pour voir le premier pont, nous retournons vers le port, tout en faisant le meilleur accueil à la collation qui nous était offerte à bord par nos collègues de Kiel.

Le vapeur nous amena ensuite dans le port de guerre où des officiers ingénieurs de la marine allemande nous reçurent d'une façon aussi correcte que courtoise et divisés par groupes (A, B, C) nous parcourons sous leur conduite les grands ateliers où se construisent les navires allemands ; nous en visitons un sur chantier et, après un échange de remerciements et de politesses, nous reprenons notre vapeur qui, à la sortie de l'arsenal, nous mène à bord du *Hohenzollern*, le yacht impérial que nous visitons en passant devant l'escadre de guerre qui rentrait des manœuvres exécutées dans la Baltique.

Après un cordial dîner et un échange de toasts nous rentrons à Hambourg vers 10 h. pour y prendre un repos bien mérité.

La dernière journée des excursions fut consacrée à Lübeck, la vieille ville du moyen âge, qui fonda la ligue hanséatique et qui est restée un très important port de commerce.

La Société *Zur Förderung gemein nütziger Thätigkeit* (Société d'encouragement d'activité publique) nous reçut à la gare et nous fit visiter les plus importants monuments de la ville. Après avoir passé par la Holstenthor, vieille porte fortifiée du moyen âge très bien restaurée, nous voyons l'église Sainte-Marie, l'hôtel de ville construit en briques émaillées rouges et noires, puis un des membres de la Société de Lübeck nous arrête chez un des plus forts négociants en vins de la ville dont les caves renferment pour plusieurs millions de vins de provenances diverses, vins du

Rhin, vins de Moselle, de Bordeaux, car l'importation des vins est une des branches les plus importantes du commerce de Lübeck; une collation accompagnée de bouteilles de premier ordre était dressée dans les caves mêmes, le long des fûts; nous y fîmes grand honneur et nous ne pouvons qu'adresser nos remerciements lointains à notre aimable amphitryon.

Après la visite de la ville une autre collation (disons un sérieux déjeuner) nous était offerte par la Société de Lübeck qui nous avait si gracieusement reçus; puis en cinquante minutes un train nous conduisait à Travemunde (embouchure de la Trave) qui est à la fois le port avancé et le bain de mer de Lübeck sur les bords de la Baltique. Là nous attendait le dernier dîner et furent prononcés les derniers toasts de remerciements réciproques avec promesses de se retrouver en 1900 pour le Congrès de Paris. Le retour à Hambourg termina les intéressantes excursions si bien organisées par la Société photographique; ce fut la clôture définitive et la séparation.

Et rentré chez moi, quelques jours plus tard, après avoir pris le chemin des écoliers et remonté le Rhin jusqu'à Strasbourg, après avoir revu tout le long du trajet l'immense développement industriel et commercial de l'Empire d'Allemagne, lorsque j'ai cherché mon impression dominante, elle dépassa cette Session photographique; je vis plus haut et plus loin et, avec quelque impression de tristesse, je murmurai ce que je voudrais crier: « Mais voyagez donc, Français, et regardez au delà de vos frontières ».

A. D.

(*Bulletin de la Société française de Photographie*).